

Checklist

9 étapes pour réussir la création de votre entreprise BTP

Avec plus de 500 000 entreprises du bâtiment en France, dont une part importante se situe en Île-de-France, le secteur BTP est un pilier de l'économie nationale. Cependant, réussir à y implanter une nouvelle entreprise demande rigueur et préparation.

Cette Checklist, élaborée par un expert-comptable spécialisé dans le BTP, vous est proposée pour garantir votre succès dès le départ.



Étude de marché et positionnement

Analysez les besoins du marché local en Île-de-France :

Quels types de travaux sont les plus demandés ?

Identifiez vos concurrents et évaluez leurs forces et faiblesses.

Par exemple, en Île-de-France, la rénovation énergétique connaît une forte demande grâce aux aides gouvernementales.



Choix de la structure juridique

SARL, SAS, EI... établissez la structure juridique adaptée à votre besoin.

- Micro-entreprise : Idéale pour débiter seul avec des charges limitées.
- SARL, SAS, EURL, SASU : Adaptez selon le nombre d'associés et le niveau de protection souhaité.

💡 Parlez-en avec votre expert-comptable pour choisir celui qui correspond à vos ambitions et à votre fiscalité.



Rédaction des statuts et immatriculation

Faites rédiger les statuts par un professionnel pour éviter les erreurs.

Puis, procédez à l'immatriculation de votre entreprise au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS).

Checklist

9 étapes pour réussir la création de votre entreprise BTP



Obtenir les qualifications et certifications nécessaires

Les certifications QUALIBAT, RGE, ou encore le label E+C- pour la construction durable sont indispensables pour crédibiliser votre entreprise et accéder à certains marchés publics.

💡 N'attendez pas que la demande survienne pour obtenir vos certifications. Investissez dans ces qualifications dès le début pour construire une image professionnelle.



Souscrire les assurances obligatoires

- Assurance décennale : Obligatoire pour couvrir les risques liés aux malfaçons pendant 10 ans.
- Responsabilité civile professionnelle : Protège contre les dommages causés à des tiers durant l'exécution des travaux.

💡 Faites appel à votre expert-comptable pour choisir une couverture en fonction des besoins de votre activité.



Officialiser votre entreprise

- Déclaration auprès du CFE : Enregistrez votre entreprise auprès du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) pour obtenir votre numéro SIRET.
- Obtenir un Kbis : Ce document officiel est obligatoire pour pouvoir démarrer votre activité légalement.

💡 Également vérifiez que vous avez bien toutes les qualifications artisanales nécessaires, selon la nature de vos travaux.

Checklist

9 étapes pour réussir la création de votre entreprise BTP



Recherche de financements

- Prêts professionnels : Sollicitez des prêts auprès de banques, mais aussi des réseaux comme Initiative France qui soutiennent les entrepreneurs dans le BTP.
- Aides et subventions : En Île-de-France, des programmes NACRE ou l'ACRE permettent d'obtenir des financements à faible taux d'intérêt.

 Renseignez-vous également sur les financements de type crowdfunding ou autres sources d'investisseurs privés spécialisés dans le BTP.



Créer des partenariats


- Travaillez avec des architectes, promoteurs immobiliers et entreprises partenaires pour élargir vos opportunités de projets.
- Participez à des événements comme Batimat pour rencontrer des clients potentiels et vous positionner sur le marché.

 Intégrez des groupements d'entreprises dans le secteur du BTP pour partager des ressources et accéder à des projets plus grands.



Mettre en place un plan de communication

- Identité visuelle : Créez un logo, un site web professionnel, et des cartes de visite. Ces éléments renforcent la crédibilité de votre entreprise.
- Réseaux sociaux : Être présent sur des plateformes comme Instagram ou LinkedIn peut aider à générer des leads.

 Investissez dans un bon référencement local via Google My Business et les Pages Jaunes, les annuaires BTP pour améliorer votre visibilité.

Pour aller plus loin :

 [contacter votre expert-comptable BTP](#)